



SALECHAN

République Française
Département : HAUTES-PYRENEES
Arrondissement : Bagnères-de-Bigorre
SALECHAN - Commune

Séance du samedi 25 avril 2026

Délibération N° DE_2026_043



NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11
Date de la convocation : 21/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Mairie - salle du conseil), sous la présidence de Monsieur ICHE Fabrice.

Présents : Monsieur ICHE Fabrice, Madame TAHAR Jocelyne, Monsieur PRUVOT Eric, Madame HERNANDEZ DI DONATO Isabel, Monsieur LATIL Gérard, Madame TURMO Isabelle, Madame GROS Claire, Monsieur BOUILLARD Lionel, Madame MAC CAMMOND Marie, Monsieur LOUSTAU Pascal

Représentés : Monsieur SOULE Nicolas représenté par Monsieur PRUVOT Eric

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur LATIL Gérard est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : affectation du résultat

Le Conseil Municipal,

Après avoir examiné le compte financier, et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	212 696,38
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	181 049,38

DE_2026_043



RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	28 959,75
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	241 656,13
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	241 656,13
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	59 408,04
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	182 248,09
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur ICHE Fabrice
Président de séance

Monsieur LATIL Gérard
Secrétaire de séance




DE_2026_043

